

Le Centre  
Interdépartemental de  
Gestion de la  
**Grande Couronne**

Le Centre de Gestion de  
la  
**Seine-et-Marne**

Les Centres de Gestion  
de la  
**Région Centre-Val de  
Loire**

Le centre de gestion de la  
région  
**du Bas-Rhin**

Et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (**centre organisateur**)

co-organisent

**LES CONCOURS D'AUXILIAIRE DE SOINS PRINCIPAL DE 2<sup>E</sup> CLASSE**

**SESSION 2024**

**Filière médico-sociale – catégorie C**

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Dates des épreuves orales d'admission
Du mardi 9 avril au mercredi 15 mai 2024	Jeudi 23 mai 2024	A compter du 7 octobre 2024 au CIG Petite Couronne
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national <a href="http://www.concours-territorial.fr">www.concours-territorial.fr</a>. Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image.</li> <li>- La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. <b>En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le jeudi 23 mai 2024, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.</b></li> <li>- Le CIG de la Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de modifier les dates de l'épreuve orale d'admission.</li> <li>- Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au <b>lundi 26 août 2024</b>.</li> </ul> <p>Contact : <a href="mailto:concours@cig929394.fr">concours@cig929394.fr</a></p>		

Nombre de postes ouverts : 67 répartis comme suit	
Spécialités	Concours externe sur titres
Aide médico-psychologique	45
Assistant dentaire	22
<b>Total</b>	<b>67</b>

Conditions d'inscription
<p><b><u>SPÉCIALITÉ AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE</u></b></p> <p>Peuvent se présenter les candidats titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social, spécialité accompagnement de la vie en structure collective</li> <li>- du diplôme d'État d'aide médico-psychologique</li> <li>- du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale</li> <li>- du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique</li> </ul>
<p><b><u>SPÉCIALITÉ ASSISTANT DENTAIRE</u></b></p> <p>Peuvent se présenter les candidats titulaires d'un diplôme ou titre au moins de niveau 3 inscrit au répertoire national des certifications professionnelles délivré dans le domaine dentaire.</p> <p>Le concours d'auxiliaire de soins principal de 2<sup>e</sup> classe est également ouvert aux personnes ayant satisfait à l'examen de passage de 1<sup>re</sup> en 2<sup>e</sup> année du diplôme d'État d'infirmier après 1971 ou du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique après 1979.</p>